



Préparer l'examen de
consultant.e en lactation IBCLC® (E-learning)
Descriptif de la formation

Le CREFAM 3.0, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel, est une société dont le numéro de SIRET est 919895466, la déclaration d'activité en tant qu'organisme de formation est enregistrée sous le numéro 84070141607 auprès du préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes et certifié Qualiopi au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation sous le n°2201593.1.

Notre domaine :

- ✓ Préparation des personnes ayant une expérience d'accompagnement dans le domaine de l'allaitement maternel, à **l'examen international organisé par IBLCE®¹** (organisme d'accréditation des IBCLC²).
- ✓ Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation IBCLC chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- ✓ Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.

**Contribuer à l'évaluation
des pratiques
professionnelles en
matière d'allaitement**

**Offrir des outils pour
l'amélioration des
savoirs et savoir-faire**



**Proposer aux professionnels
de renforcer leurs
compétences relationnelles
pour soutenir les familles**

**Permettre et valoriser
la recherche sur
l'allaitement maternel
en France**

¹ IBLCE® : International Board Lactation Consultant Examiners : comité international de certification des consultants en lactation.

² International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par IBLCE®.

Sommaire

Présentation de la formation	2
Public concerné – Qualités et prérequis	2
Durée et modalités d'accès à la formation	2
Modalités d'inscription	3
Dates et horaires des rencontres en visio	4
Objectifs généraux	4
Méthodes et moyens pédagogiques	4
Modalités d'évaluation	5
Documentation	6
Entraînement à l'examen d'IBLCE®	6
Stages pratiques	6
Intervenantes	7
Coût de la formation	7
Pour plus d'information	8
Programme de la formation	9
Module 1 : Regard sur l'allaitement – Posture professionnelle (6 h)	9
Module 2 : Anatomie du sein et physiologie de la lactation (10 h)	9
Module 3 : La naissance et les premiers jours (8 h 30)	9
Module 4 : Sucction physiologique - Anatomie et variations anatomiques buccales du bébé (6 h)	10
Module 5 : Expression et don de lait (7 h 30)	10
Module 6 : Positionnement de la dyade et prise du sein (6 h)	10
Module 7 : Adaptation néonatale du bébé (7 h 30)	10
Module 8 : Communication (10 h)	11
Module 9 : Biochimie du lait maternel (14 h)	11
Module 10 : Développement et sommeil de l'enfant (6 h)	11
Module 11 : Effets de l'allaitement sur la santé (7 h)	12
Module 12 : Code de commercialisation et éthique (8 h)	12
Module 13 : Psychologie, sociologie et anthropologie (5 h)	12
Module 14 : Alimentation de la mère et du bébé (6 h)	12
Module 15 : Recherche (10 h)	13
Module 16 : La consultation – Travail en réseau (6 h)	13
Module 17 : Allaitement en cas de situations particulières (13 h 30)	13
Module 18 : Pharmacologie (4 h)	14
Module 19 : Pathologies du sein (13 h)	14
Module 20 : Prématurité (7 h)	14
Module 21 : Troubles de la sucction (12 h)	14
Module 22 : Pathologie chez le nourrisson (10 h)	15
Module 23 : Pathologies chez la mère (6 h)	15
Module 24 : Endocrinologie (6 h)	15
Module 25 : L'allaitement dans le temps – Matériels et techniques (6 h)	15
Entraînement aux questions d'examen (19 h)	16
Bonus offert : Recertification (1 h)	16
Lectures de la formation	17
Inscription à l'examen international de l'IBLCE®	17

Présentation de la formation

Public concerné – Qualités et prérequis

Cette formation vous concerne si vous êtes :

- ◆ Médecin, sage-femme, puéricultrice, auxiliaire de puériculture, pharmacienne, préparatrice en pharmacie ou autre professionnel de santé exerçant dans le domaine de la périnatalité
- ◆ Professionnel de la petite enfance soutenant des mères allaitant
- ◆ Bénévole accrédité d'un groupe de soutien de l'allaitement maternel ou de la parentalité

Qualités requises pour suivre la formation en E-learning :

- ◆ Organisation du travail en autonomie
- ◆ Connaissances de base en terminologie médicale
- ◆ Maîtrise des outils de bureautique (texte et tableur à minima)
- ◆ Maîtrise des outils de navigation sur internet (moteur de recherche...)
- ◆ Disponibilité importante (Temps de travail estimé : 12 à 13 h hebdomadaires pour un passage de l'examen en 2026)

Prérequis pour suivre la formation :

- ◆ Avoir de l'expérience dans le soutien de l'allaitement ou expérience similaire
- ◆ Prévoir de se présenter à l'examen IBCLC® à l'issue de la formation ou dans les 2 années qui suivent
- ◆ Disposer d'un ordinateur avec une caméra et un micro, et d'une connexion internet fiable
- ◆ Avoir lu les documents suivants :
 - ✓ Guide d'Information des Candidat(e)s
 - ✓ Plan détaillé du contenu de l'examen par sujets et périodes
 - ✓ Compétences cliniques des IBCLC
 - ✓ Cadre de la pratique des IBCLC
 - ✓ Code de déontologie des IBCLC.

Les liens de téléchargement de ces documents sont donnés sur le site du CREFAM 3.0.

Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter le CREFAM 3.0 pour identifier les aménagements possibles.

Durée et modalités d'accès à la formation

La formation en E-learning démarre après contractualisation par un temps d'accueil puis elle est à réaliser en individuel, au rythme du participant, sur la plateforme de formation virtuelle du CREFAM 3.0 :

- ◆ Temps d'accueil en visio ou replay : 4 h
- ◆ Durée estimée du travail pédagogique en E-learning : 220 h (dont 4 h sur le Code de commercialisation des substituts du lait maternel et 10 h sur la communication)
- ◆ Durée estimée des lectures essentielles : 80 h
- ◆ Durée des rencontres BONUS en visio : environ 1 fois par mois (temps de bonus optionnel de 4 h chacun)
- ◆ Bilan de la formation en visio en juin : 2 h

Afin de compléter leur formation, les participants sont encouragés à réaliser :

- ♦ au moins 35 heures de stages d'observation auprès de plusieurs consultants en lactation certifiés par l'IBLCE® et exerçant dans une autre structure que celle dans laquelle vous travaillez habituellement ;
- ♦ la participation à 2 réunions de groupe de soutien de mère à mère ;
- ♦ la visite d'un lactarium.

Les informations sur ces stages et réunions se trouvent sur la plateforme virtuelle du CREFAM 3.0.

Pour les personnes qui disposent d'un financement, ces différents temps de formation sont à aménager sur le planning de travail du participant.

Modalités d'inscription

Le bulletin d'inscription est à compléter en ligne [1] avec les documents complémentaires suivants qui sont à transmettre en pièces jointes :

- ♦ Curriculum-vitae (avec photographie)
- ♦ Lettre de motivation qui exprime vos attentes et besoins pour cette formation
- ♦ Formulaire « Calcul de votre total d'heures de pratique clinique spécifique (PCS) » complété (le remplir et l'enregistrer sur votre ordinateur avant de le déposer, au moment de votre inscription)
- ♦ Photocopie du (ou des) diplôme(s) ou certificat(s) professionnels (ou attestations et documents correspondant à votre situation)
- ♦ Courrier d'acceptation de l'IBLCE® (en cas de situation particulière)
- ♦ Attestation de prise en charge (en cas de financement)

La date limite d'inscription est fixée au 30 octobre de l'année précédant l'année le passage de l'examen.

Par exemple pour un passage de l'examen en septembre 2027, la date limite d'inscription est fixée au 30 octobre 2026.

La fin de la formation est fixée selon les dates définies, fin juin de l'année du passage de l'examen.

Le CREFAM 3.0 accuse réception de chaque dossier, étudie la demande d'inscription et envoie les conventions ou contrats de formation à retourner signés.

Le dossier de chaque participant comprend :

- ♦ Les documents administratifs fournis lors de l'inscription, le CV et le tableau d'heures de pratique spécifique en lactation
- ♦ Les attentes exprimées en début de formation
- ♦ Les rapports d'achèvement des activités
- ♦ Les rapports de connexion pour chaque rencontre en visio
- ♦ Les résultats aux quiz thématiques
- ♦ Les évaluations réalisées
- ♦ Les conventions des stages pratiques
- ♦ Le rapport de stage, les attestations remplies par les maîtres de stage et les documents récapitulant les stages effectués
- ♦ Les attestations remplies lors de la participation à des réunions de groupe de soutien de mère à mère
- ♦ Les réponses aux questions d'examen et à l'examen blanc de fin de formation
- ♦ L'engagement de non-diffusion des documents de cours signé en début de formation
- ♦ La fiche des lectures effectuées pendant la formation, complétée.

[1] Si vous rencontrez un problème pour compléter votre bulletin d'inscription, merci de prendre contact avec le CREFAM 3.0.

Dates et horaires des rencontres en visio

Rencontre BONUS promo 2027/2028 : 17/09/2026 de 9 h à 13 h

Rencontre BONUS promo 2027/2028 : 15/10/2026 de 9 h à 13 h

Rencontre BONUS promo 2027/2028 : 07/12/2026 de 9 h à 13 h

Rencontre BONUS promo 2027/2028 : 28/01/2027 de 9 h à 13 h

Rencontre BONUS promo 2027/2028 : 18/03/2027 de 9 h à 13 h

Rencontre BONUS promo 2027/2028 : 20/05/2027 de 9 h à 13 h

Rencontre BONUS promo 2027 – corrigé examen blanc : 28/06/2027 de 9 h à 13 h

Rencontre BONUS promo 2027 – bilan de la formation : 28/06/2027 de 14 h à 16 h

Toutes les rencontres en visio sont optionnelles et proposées en replay.

Le calendrier à compter de septembre 2027 sera publié ultérieurement.

Objectifs généraux

À l'issue de la formation proposée par le CREFAM 3.0, les participants seront capables de :

- ◆ I. Discuter des différents aspects concernant le développement et la nutrition de la dyade mère-enfant
- ◆ II. Accompagner les situations d'allaitement complexes qui nécessitent des connaissances approfondies de la physiologie de la lactation et du rôle des hormones
- ◆ III. Soutenir l'allaitement en cas de pathologie maternelle ou infantile
- ◆ IV. Transmettre des informations pertinentes de pharmacologie et toxicologie en cas d'allaitement
- ◆ V. Adapter leur accompagnement en fonction des situations et des caractéristiques psycho-sociales des familles
- ◆ VI. Proposer des techniques ou stratégies optimales pour accompagner l'allaitement
- ◆ VII. Appliquer une expertise clinique pointue qui s'appuie sur des données probantes tout en adoptant une posture professionnelle et une communication adaptées

Ces objectifs sont en lien avec chaque thème du programme de l'examen de l'IBLCE®.

Les participants se seront entraînés tout au long de la formation à l'examen de consultant en lactation de l'IBLCE® par des séries de questions et un examen blanc du même type.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travail en e-learning

La formation est organisée en E-learning. Les heures prévues pour chaque module correspondent à un travail individuel à réaliser sur la plateforme de formation virtuelle du CREFAM 3.0, sur laquelle chaque participant a un accès personnel protégé dès le début de la formation. Il s'agit de vidéos de formation réalisées par les intervenants du CREFAM 3.0, de quiz thématiques à compléter et de séries de questions d'entraînement à l'examen international d'IBLCE (voir plus loin). La plateforme est accessible jusqu'au 31 décembre de l'année du passage de l'examen.

Le suivi pédagogique est assuré par une formatrice référente tout au long de la formation. Il est possible de prévoir des entretiens individuels en cas de besoin.

Lectures essentielles

Une liste d'ouvrages et revues spécialisés est fournie. L'ensemble de ces documents préparent et complètent les sessions de formation. Les participants ont également accès à une liste de documents complémentaires¹ et de vidéos² disponibles sur internet.

Rencontres *BONUS* en visio

Un temps d'échange en groupe est proposé avec une formatrice environ 1 fois par mois de 9 h à 13 h.

Ces temps de rencontres optionnels sont proposés pour :

- ◆ favoriser la réflexion sur le positionnement du professionnel dans l'accompagnement des familles
- ◆ renforcer les compétences en communication et pratique de la relation d'aide
- ◆ soutenir chaque participant dans sa progression

Modalités d'évaluation

Les participants sont sollicités pour exprimer leur projet professionnel détaillé dans leur lettre de motivation au moment de leur inscription.

Les participants réalisent une évaluation préliminaire, sous la forme d'un questionnaire sur les pratiques et les connaissances.

Pendant la formation, plusieurs activités contribuent à l'évaluation tout au long de la formation : quiz, travail personnel sur des cas cliniques, questions d'entraînement à l'examen international.

Au début de chaque rencontre bonus en visio, les participants sont invités à un retour sur les pratiques mises en œuvre, les situations rencontrées et les stages. En fin de rencontre, un bilan est réalisé oralement sur les connaissances et les pratiques abordées afin, si besoin, de répondre aux nouvelles questions, d'envoyer des documents complémentaires et d'ajuster le programme pour la suite.

La formation se termine avec un examen blanc de 175 questions et un bilan global, mené oralement avec le groupe. Chaque participant complète également un questionnaire d'évaluation des acquis, un questionnaire de satisfaction et un plan de révision.

Les évaluations de chaque participant sont conservées dans son dossier personnel par la formatrice référente. Elles contribuent au bilan individuel fait en fin de formation.

Le CREFAM 3.0 délivre aux participants une attestation de formation indiquant le nombre d'heures de formation réalisées en E-learning.

À l'issue de la formation, les participants sont invités à :

- ✓ Transmettre leurs résultats à l'examen international d'IBLCE® au CREFAM 3.0 qui réalise une analyse globale par discipline afin d'améliorer la formation.
- ✓ Compléter une évaluation à distance sur la mise en œuvre de l'évolution des pratiques envisagées en fin de formation et sur la satisfaction de la formation.

¹ <https://crefam.fr/nos-ressources/webographie/>

² <https://crefam.fr/nos-ressources/videos/>
et <https://www.youtube.com/channel/UCEvnIf6Nh37G6WZdrg8DD1A/playlists>

Documentation

Pour chaque thème abordé au cours de la formation, des supports pédagogiques sont fournis en format numérique.

Ils permettent aux participants de disposer d'une synthèse en français sur :

- ◆ les connaissances actuelles fondées sur les preuves,
- ◆ les questions qui font l'objet de controverses dans le milieu scientifique,
- ◆ les pratiques qui sont jugées efficaces sur des considérations empiriques quand les études sur un sujet particulier sont insuffisantes ou absentes.

Ils s'appuient principalement sur les recommandations de bonne pratique établies par l'HAS, l'OMS, l'Academy of Breastfeeding Medicine (ABM) et l'ESPGHAN (European Society for Paediatric Gastroenterology Hepatology and Nutrition) et sur le Core Curriculum for Interdisciplinary Lactation Care (2nd Edition. Editors Lactation Education Accreditation and Approval Review Committee – LEAARC– 2022) et ils sont mis à jour en fonction des publications scientifiques.

Ces documents sont fournis avec une bibliographie détaillée. Ils sont la propriété exclusive du CREFAM 3.0, sont strictement soumis au copyright et ne peuvent être transmis ou copiés sans l'autorisation de la formatrice référente. Le participant signe un engagement de confidentialité à son inscription.

Des documents complémentaires, des références des sites internet, des revues de presse et des revues scientifiques de qualité peuvent être transmis pour encourager les futurs consultants à organiser leur veille documentaire.

Entraînement à l'examen d'IBLCE®

L'examen international de l'IBLCE® se déroule sur ordinateur en France. La formation inclut plusieurs séries de questions du type de celles qui sont posées à l'examen international. Pour ce travail, les participants s'entraînent sur la plateforme de formation virtuelle du CREFAM 3.0. Des commentaires détaillés permettent au participant d'en faire une relecture formative. Un examen blanc de 175 questions à choix multiples est proposé en fin de formation (100 questions s'appuient sur un support photographique fourni).

Stages pratiques

Dans la mesure de vos possibilités, votre formation comprend :

- ◆ **au moins 35 heures de stages auprès de plusieurs consultants en lactation certifiés par l'IBLCE®** et exerçant dans une autre structure que celle dans laquelle vous travaillez habituellement. Il s'agit principalement de :
 - services de maternité, de pédiatrie ou de PMI dans lesquels exerce un consultant,
 - consultations d'allaitement menées dans un cadre libéral par un consultant.

Le CREFAM 3.0 met à la disposition du participant un annuaire de maîtres de stage.

À l'issue d'un stage, une attestation est établie par le consultant qui accompagne le participant. Un court rapport est rédigé par le participant sur trois observations effectuées au cours de l'ensemble de ses stages.

◆ **la participation à 2 réunions de groupe de soutien de mère à mère**

Ces réunions permettent au stagiaire :

- d'observer les échanges de mère à mère autour de l'allaitement et du maternage
- d'observer les méthodes d'animation d'un groupe de parole
- de prendre contact avec les associations de soutien existant dans sa région en vue d'établir son futur réseau professionnel.

Une attestation pour le CREFAM 3.0 est établie par la personne animant la réunion.

◆ **et, si possible, la visite d'un lactarium.**

Intervenantes

Les intervenantes du CREFAM 3.0 ont une expérience approfondie du soutien de l'allaitement et sont :

- ◆ consultantes en lactation certifiées IBCLC
- ◆ professionnelles de santé (pédiatre, médecin, sage-femme, infirmière, préparatrice en pharmacie),
- ◆ formatrices pour adultes en tant qu'experte métier

Laure Marchand-Lucas, consultante en lactation IBCLC, médecin en Île-de-France, est référente scientifique du CREFAM 3.0.

Le groupe est accompagné par une formatrice référente : **Ellen Combes**, consultante en lactation IBCLC, préparatrice en pharmacie et responsable du CREFAM 3.0.

Pour les éventuels problèmes techniques sur la plateforme : **Danièle Garréton**, consultante en lactation IBCLC, directrice pédagogique du CREFAM 3.0.

Pour plus de renseignements : <https://crefam.fr/formateurs>

Coût de la formation

Le coût de la formation est calculé à partir de la durée estimée du travail pédagogique en E-learning (220 h). Le CREFAM 3.0 offre aux participants les rencontres BONUS mensuelles.

- ✓ En individuel : 2 990 € (soit environ 14 € de l'heure)
- ✓ Prise en charge par l'employeur ou autre financement : 3 990 € (soit environ 18 € de l'heure)

En cas de prise en charge par l'employeur ou autre financement :

- ◆ une attestation de prise en charge de la formation, ou une preuve de demande en cours est demandée au moment de l'inscription en ligne
- ◆ les temps de formation sont dégagés sur le temps de travail du participant

Ces prix ne comprennent pas les frais d'hébergement éventuels, d'assurance, de littérature spécialisée et d'inscription à l'examen. (Pour information, les droits d'inscription à l'examen – à régler à IBCLC® – se monteraient à 695 USD pour l'examen de 2025.)

Dans le cadre d'un contrat individuel, l'inscription devient définitive lorsque les 10 jours de rétractation suivant la date de signature du contrat sont écoulés (article L6353-5 du Code du Travail). L'inscription est validée à réception de la preuve de versement d'un acompte de 30 %, dix jours après le délai de rétractation. Le solde de la formation est à régler par virement mensuel (maximum sur 12 mois et au plus tard en septembre de l'année de passage de l'examen). Une facture globale est envoyée à réception du contrat avec un calendrier de paiement.

Dans le cadre d'une convention, l'inscription est validée à réception de celle-ci signée par le commanditaire et/ou le participant. La formation est à régler par virement mensuel à réception de la facture (maximum sur 12 mois et au plus tard en septembre de l'année de passage de l'examen).

Merci de prendre contact avec notre responsable administrative pour des modalités particulières de règlement.

Pour plus d'information

Virginie Paret - tel : 07 77 77 05 47 - courriel : secretariat@crefam.fr

Programme de la formation

Le programme correspond aux critères demandés par la profession. Il prépare à l'examen organisé par l'IBLCE®.

Au moment de l'inscription à l'examen (en général au mois de mai de l'année du passage de l'examen), il est exigé que les participants aient suivi au moins 95 h de formation en lactation humaine au cours des 5 dernières années (dont au moins 2 h sur le Code de commercialisation des substituts du lait maternel et 5 h de communication).

Afin de valider ce prérequis, il est nécessaire d'avoir terminé les douze premiers modules soit 96,5 h de formation.

Module 1 : Regard sur l'allaitement – Posture professionnelle (6 h)

Thème V. Psychologie, sociologie et anthropologie

Allaitement en Occident et la médecine occidentale (3 h 30)

Thème VII. Compétences cliniques

Communication : pratiquer la relation d'aide en matière d'allaitement (environ 2 h 30)

Visa pour une communication efficace

Module 2 : Anatomie du sein et physiologie de la lactation (10 h)

Thème I. Développement et nutrition chez la mère

Anatomie du sein et physiologie de la lactation (10 h)

Anatomie du sein, mammogénèse et variations anatomiques

Physiologie de la lactation

Examen clinique des seins

Module 3 : La naissance et les premiers jours (8 h 30)

Thème I. Développement et nutrition chez le nourrisson

Comportement du nouveau-né à la naissance – Première tétée (1 h 15)

L'arrivée à la maternité et l'accueil en salle de naissance

La tétée en salle de naissance : favoriser les compétences du nouveau-né et des parents

Thème V. Psychologie, sociologie et anthropologie

Impact des pratiques autour de la naissance (1 h 15)

Thème IV. Pharmacologie

Analgésie et Césarienne (1 h)

Thème V. Psychologie, sociologie et anthropologie

États psychiques de la mère (2 h 30)

États anxieux et dépressifs de la mère pendant l'allaitement

Le réflexe d'éjection dysphorique – Sentiments maternels d'aversion pendant les tétées

Thème I. Développement et nutrition chez le nourrisson

Suivi du bébé les premiers jours (2 h)

Signes que le bébé est prêt à téter, fréquence et rythme des tétées les premiers jours, critères de surveillance des premiers jours, prise de poids, critères cliniques d'efficacité de la tétée, si la tétée est inefficace, que faire ?

Thème IV. Pharmacologie

Vitamines (30')

Les suppléments (vitamines, minéraux) donnés à l'enfant



Module 4 : Sucction physiologique - Anatomie et variations anatomiques buccales du bébé (6 h)

Thème I. Développement et nutrition chez le nourrisson

Anatomie et problèmes anatomiques / buccaux du nourrisson (6 h)

- La succion du nouveau-né à terme et en bonne santé
- Les structures orales et pharyngées de l'enfant et de l'adulte
- Variations anatomiques concernant le bébé et la succion

Module 5 : Expression et don de lait (7 h 30)

Thème VI. Techniques

Expression du lait (4 h)

Thème I. Développement et nutrition chez le nourrisson

Don de lait – lactarium (1 h 30)

Thème I. Développement et nutrition chez le nourrisson

Partage de lait informel (1 h)

VI. Techniques

Deuil périnatal (1 h)

Module 6 : Positionnement de la dyade et prise du sein (6 h)

Thème VI. Techniques

Positionnement de la dyade – Prise du sein (1 h 30)

- Position et prise du sein : apport du « Biological Nurturing » ou « allaitement instinctif »
- Une approche plus récente que le Biological Nurturing : Le Gestalt Breastfeeding
- Accompagner la mère et le bébé lors des tétées sans les mains

Thème III. Pathologies chez la mère

Pathologies du sein : difficultés courantes (4 h 30)

- Douleurs des mamelons – Engorgement

Module 7 : Adaptation néonatale du bébé (7 h 30)

Thème II. Endocrinologie

Hypoglycémie du nouveau-né (2 h)

Thème VI. Techniques

L'expression anténatale de colostrum (1 h)

Thème III. Pathologie chez le nourrisson

Hyperbilirubinémie (2 h 30)

Thème VI. Techniques

Transfert de lait efficace – Compléments à la maternité (2 h)

- Prise de poids insuffisante, les compléments en maternité et au cours des premières semaines
- Prise physiologique du biberon



Module 8 : Communication (10 h)

Thème VII. Compétences cliniques

Communication : pratiquer la relation d'aide en matière d'allaitement (10 h)

La relation d'aide – La communication non verbale

Écouter, apprendre auprès des mères :

- ◆ Ouvrir la conversation, manifester notre intérêt – Reformuler
- ◆ Reconnaître les sentiments – les bases de l'empathie
- ◆ Éviter les paroles impliquant un jugement – Les autres obstacles à la communication

Soutenir, conforter, redonner confiance à la mère

- ◆ Accepter les opinions et sentiments de la mère
- ◆ Reconnaître les bonnes pratiques – féliciter – l'empathie positive
- ◆ Donner une information pertinente et positive
- ◆ Informer en utilisant la généralisation partielle
- ◆ Employer un langage simple
- ◆ Faire une suggestion et ne pas donner d'ordre

Module 9 : Biochimie du lait maternel (14 h)

Thème I. Développement et nutrition chez la mère

Biochimie du lait maternel (14 h)

Le cycle entéro-mammaire

Aspects nutritionnels et protecteurs du lait maternel

Module 10 : Développement et sommeil de l'enfant (6 h)

Thème I. Développement et nutrition chez le nourrisson

Croissance et prise poids (3 h)

Prise de poids et croissance de l'enfant allaité - croissance au-delà des premières semaines

Méthodologie et résultats de l'étude multicentrique de l'OMS – Courbes françaises de croissance

Thème I. Développement et nutrition chez le nourrisson

Développement de l'enfant (30')

Compétences et besoins des enfants pendant les premières années

Développement psychomoteur de l'enfant

Thème III. Pathologie chez le nourrisson

Les pleurs du nourrisson - Poussées de croissance ou jours de pointe - Les coliques - le RGO (1 h 30)

Thème V. Psychologie, sociologie et anthropologie

Sommeil de l'enfant (1 h)

Les rythmes et le sommeil de l'enfant pendant les premières années – Sommeil de l'enfant allaité : données physiologiques, sommeil partagé – Mort inattendue du nourrisson

Module 11 : Effets de l'allaitement sur la santé (7 h)

Thème I. Développement et nutrition chez la mère

Effets de l'allaitement sur la santé (2 h 30)

Thème III. Pathologie

Les contre-indications de l'allaitement (1 h 30)

Thème VI. Techniques

Préparations commerciales pour nourrissons (3 h)

Module 12 : Code de commercialisation et éthique (8 h)

Thème VII. Compétences cliniques – Enjeux éthiques et juridiques

Code de commercialisation des substituts du lait maternel (4 h)

L'allaitement maternel : enjeu sur la scène internationale – Ressources et initiatives locale, régionale, nationale et internationale

Thème VII. Compétences cliniques – Enjeux éthiques et juridiques

Éthique professionnelle (4 h)

Standards de pratique

Éthique professionnelle – Code de déontologie

Module 13 : Psychologie, sociologie et anthropologie (5 h)

Thème V. Psychologie, sociologie et anthropologie

Attachement (1 h)

Thème V. Psychologie, sociologie et anthropologie

Parentalité (1 h 15)

Thème V. Psychologie, sociologie et anthropologie

Informations en prénatal (30')

Considérations sur le choix d'allaiter – Préparation du couple à l'allaitement et information de l'entourage

Thème V. Psychologie, sociologie et anthropologie

Sortie de maternité (30')

Préparer la sortie de la maternité

Thème V. Psychologie, sociologie et anthropologie

Précarité (1 h 30)

Soutien des femmes en situation de précarité

Module 14 : Alimentation de la mère et du bébé (6 h)

Thème I. Développement et nutrition chez la mère

Nutrition de la femme (environ 1 h)

Thème I. Développement et nutrition chez le nourrisson

Diversification (2 h)

Diversification alimentaire – Aspects nutritionnels – Comment l'aborder

Thème I. Développement et nutrition chez le nourrisson

Allergies et allaitement (3 h)

Module 15 : Recherche (10 h)

Thème VII. Compétences cliniques – Recherche

Interprétations de la recherche (4 h)

Introduction aux statistiques – Interprétation des recherches et lecture critique

Thème VII. Compétences cliniques – Recherche

Réviser les notions de recherche (3 h)

Thème VII. Compétences cliniques – Recherche

Lecture et analyse critique d'article de la littérature (3 h)

Module 16 : La consultation – Travail en réseau (6 h)

Thème VII. Compétences cliniques – Éducation et communication

La consultation d'allaitement (3 h)

La consultation d'allaitement – Établir un dossier

Déroulement de la consultation – comment aborder une situation complexe ?

Thème VII. Compétences cliniques – Éducation et communication

Les consultations « surprise » (1 h 40)

Thème VII. Compétences cliniques – Éducation et communication

Travailler avec les collègues (environ 1 h 20)

Travailler avec les collègues : les quadrants des compétences, les étapes du changement – notions d'organisation du service des consultants à l'hôpital

Module 17 : Allaitement en cas de situations particulières (13 h 30)

Thème II. Endocrinologie

Influence hormonale de la production de lait (5 h 30)

Insuffisance de la lactation

Prise de poids lente ou insuffisante du bébé allaité

Thème IV. Pharmacologie

Galactogogues – herbes et suppléments (environ 30')

Thème II. Physiologie de la lactation

Relactation / lactation induite (2 h 30)

Thème I. Développement et nutrition chez la mère

Chirurgie mammaire et allaitement (1 h)

Thème II. Physiologie de la lactation

Naissances multiples (45')

Les naissances multiples – Aider une mère qui a plusieurs bébés – Positions – Vie quotidienne – Rythme des tétées

Thème VI. Techniques

Hyperlactation – REF (1 h 45)

Écoulements et fuites de lait, le réflexe d'éjection trop fort, l'hyperlactation

Thème VII. Compétences cliniques – Santé publique et promotion

Situations d'urgence (1 h 30)



Module 18 : Pharmacologie (4 h)

Thème IV. Pharmacologie

Médicaments et allaitement (2 h)

Thème IV. Pharmacologie

Fertilité, sexualité et contraception de la femme pendant l'allaitement (1 h)

Thème IV. Pharmacologie

Addictions et polluants (1 h)

Allaitement et tabac, alcool, drogues, polluants

Module 19 : Pathologies du sein (13 h)

Thème III. Pathologies chez la mère

Pathologies du sein (13 h)

Considérations générales – Vasospasme

Eczéma du mamelon – Maladie de Paget du mamelon – Psoriasis

Lésions décrites sous les termes de point blanc : pore bouché, vésicule, kyste ou « ampoule » de l'extrémité du mamelon

Impétigo du mamelon – Lésions d'herpès, de varicelle ou de zona du mamelon

Candidose au cours de l'allaitement

Le spectre des mastites, phlegmon

Abcès, galactocèle

Autres étiologies de douleurs du sein et du mamelon y compris grossesse, molluscum pendulum...

Les écoulements mamelonnaires

Module 20 : Prématurité (7 h)

Thème I. Développement et nutrition chez le nourrisson

L'allaitement de l'enfant prématuré (7 h)

L'intérêt du lait humain pour l'enfant prématuré

L'enrichissement du lait humain pour l'enfant prématuré

Risques de la transmission du CMV dans le lait humain

Accompagner l'allaitement en cas de prématurité

Module 21 : Troubles de la succion (12 h)

Thème III. Pathologie chez le nourrisson

Troubles de la succion (12 h)

Bébé porteur de fente labiale et/ou palatine

Évaluation digitale de la succion

Rétrognathie

Torticolis

Hémangiome

Les conséquences possibles de l'ankyloglossie

Module 22 : Pathologie chez le nourrisson (10 h)

Thème III. Pathologie chez le nourrisson

L'enfant malade ou handicapé, quelques exemples de pathologies (10 h)

L'enfant post-mature
Traumatismes obstétricaux
Trisomie 21
Laryngomalacie / Trachéomalacie
Cardiopathies congénitales

Module 23 : Pathologies chez la mère (6 h)

Thème III. Pathologies chez la mère

Pathologies infectieuses, virales et chroniques de la mère (6 h)

Introduction – Les risques d'un sevrage temporaire – Aider une mère à préparer une intervention chirurgicale pendant l'allaitement – Soutenir une mère atteinte d'une pathologie chronique
Pathologies de la mère en péri-partum et conséquences sur l'allaitement : troubles associés à une hypertension gravidique, hémorragie du post-partum, thrombose veineuse, infections en péri-partum
Infections courantes hors post-partum : infections respiratoires, infections urinaires, infections à SARM, tuberculose
Infections virales : Zika, Ébola, VIH
Autres pathologies et handicaps – Atteintes médullaires – Perte de l'usage d'un membre – Handicap visuel ou auditif
Cancer du sein et allaitement
Épilepsie

Module 24 : Endocrinologie (6 h)

Thème II. Endocrinologie

Diabète (2 h)

Thème II. Endocrinologie

Maladies hormonales de la mère (2 h)

Troubles thyroïdiens
Syndrome des ovaires polykystiques

Thème II. Endocrinologie

Maladies auto-immunes de la mère (2 h)

Sclérose en plaques
Polyarthrite rhumatoïde

Module 25 : L'allaitement dans le temps – Matériels et techniques (6 h)

Thème V. Psychologie, sociologie et anthropologie

Travail et allaitement (2 h 30)

La conduite pratique de l'allaitement en cas de séparation occasionnelle ou régulière

Thème II. Physiologie de la lactation

L'allaitement non écourté – Sevrage – Deuil de l'allaitement (2 h)

Allaitement du bambin – Co-allaitement – grève de la tétée – Sevrages



Thème VII. Compétences cliniques – Équipement et technologie

Matériels et techniques (1 h 30)

Récapitulatif sur les techniques et matériels autour de l'allaitement maternel et du petit enfant :

Principales indications des différentes positions

Prise du sein en C, en U, en V ; position en Dan-Cer

Massages du sein : compression mammaire, assouplissement par contre-pression

Expression manuelle du lait

Utiliser un DAL et d'autres dispositifs de supplémentation : tasse ; biberon-tasse ; nourrir au doigt, à la seringue, utiliser le dispositif d'Hazelbaker, nourrir au biberon (techniques pour donner le biberon au rythme du bébé), le biberon de Haberman

Substances et pansements appliqués sur le sein et le mamelon – Cicatrisation en milieu « humide »

Le test du « pincement » – Seringue et outils pour mamelons plats ou rentrés

Couppelles diverses ; écrans siliconés (bouts de sein, lilypadz®) ; sucettes ; tétines ; coussinets...

Entraînement aux questions d'examen (19 h)

Environ 275 questions du type de celles proposées à l'examen international sont réparties tout au long de la formation pour une évaluation des connaissances et des pratiques.

De plus, un examen blanc de 175 questions organisé comme l'examen international clôture la formation.

Bonus offert : Recertification (1 h)

Organiser sa pratique professionnelle et sa formation continue de consultant en lactation (1 h 00)

La recertification



Lectures de la formation

Les lectures considérées comme essentielles pour compléter la formation, sont à lire dans l'ordre qui vous convient, en relation avec la progression des modules, par ex.

Le fonds documentaire a pour objectif de vous aider à constituer une bibliographie pour approfondir un sujet.

Les lectures incluent un grand nombre de textes de l'ABM, l'Academy of Breastfeeding Medicine ou l'académie de médecine de l'allaitement, association internationale de médecins spécialisés en allaitement qui édite des protocoles régulièrement mis à jour.

La version originale des protocoles de l'ABM est disponible en anglais sur le site :

<https://www.bfmed.org/protocols>

Sur la plateforme de formation virtuelle, sont donnés les liens correspondant aux protocoles traduits par La Leche League, sachant que ces traductions ne sont pas validées par l'ABM.

Inscription à l'examen international de l'IBLCE®

Cet examen évalue les connaissances pratiques, théoriques et relationnelles des candidats à l'aide de 175 questions à choix multiples.

Il se déroule chaque année en septembre.

Critères pour s'inscrire à l'examen :

La compétence d'un(e) consultant(e) en lactation repose sur son habileté technique, ses compétences relationnelles et son évaluation clinique, autant que sur ses connaissances.

Les critères d'admissibilité à l'examen, établis par l'IBLCE®, portent sur :

- ◆ les diplômes
- ◆ le temps de formation spécialisée en allaitement
- ◆ l'expérience pratique

Une expérience pratique approfondie d'accompagnement de l'allaitement est requise avant de se présenter à l'examen.

Tous les documents de l'IBLCE® en français sont disponibles sur leur site internet.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans le « Guide d'information des candidats ».

Sur le plan international, 3 voies d'accès à l'examen ont été définies par l'IBLCE®. En France, à notre connaissance, seule la voie 1 est actuellement utilisée.

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- ◆ Être titulaire d'un diplôme de **professionnel de santé** tel que défini par la Haute Autorité de Santé (HAS) ou reconnu par l'IBLCE®, ou bien, avoir l'arrière-plan de formation exigé ; sur ce dernier point vous pouvez consulter le **"Guide des prérequis de formation en sciences de la santé"**.
- ◆ Pouvoir justifier d'au moins 95 h de formation spécialisée en allaitement, dont 5 heures de formation en communication et 2 h sur le Code de commercialisation des substituts du lait maternel, suivies dans les 5 années précédant immédiatement l'envoi du dossier de candidature à l'examen de l'IBLCE®. **La formation du CREFAM 3.0, couvrant toutes les disciplines et périodes du programme de l'examen, permet de remplir ce critère.**
- ◆ Avoir comptabilisé au moins 1000 h de pratique clinique spécifique en lactation (PCS) effectuée dans un cadre supervisé dans les 5 années précédant l'envoi du dossier à l'IBLCE®

Calcul du nombre d'heures de Pratique Clinique Spécifique (PCS)

Pour ce calcul, les activités suivantes peuvent être retenues :

- ◆ consultations en face à face individuel
- ◆ consultations par téléphone ou par e-mail
- ◆ séances collectives (séances sur l'allaitement dans le cadre de la préparation à la naissance, réunions de parents...)
- ◆ réalisation de formations sur la lactation pour les familles ou les professionnels de santé

Il est requis que les heures de PCS soient effectuées sous supervision.

Comment calculer le pourcentage du temps consacré à la pratique clinique spécifique en allaitement ?

Il n'est pas toujours facile d'estimer le pourcentage de son temps consacré à l'aide directe auprès des familles pour l'allaitement. Ce pourcentage dépend de votre profession, des conditions de votre exercice et des taux d'allaitement dans la population avec laquelle vous travaillez. Nous vous suggérons de noter pendant quelques semaines la répartition de votre temps pour faire une estimation aussi précise que possible. Cela peut aussi vous aider pour estimer ce pourcentage dans vos emplois précédents, s'il y a lieu.

Justification du calcul d'heures de pratique clinique spécifique

Chaque année, un certain nombre de dossiers sont tirés au sort pour être examinés en détail et le tableau d'heures de pratique clinique spécifique (voir ci-dessus) est alors à fournir dans les plus brefs délais. L'IBLCE® se réserve le droit de contacter les personnes mentionnées dans le dossier comme référentes, par mail ou par téléphone afin qu'elles confirment le calcul d'heures du (de la) candidat(e).

Informations sur l'examen de l'IBLCE®

L'examen se déroule chaque année à la rentrée scolaire et est organisé dans une structure mandatée par l'IBLCE® et équipée pour faire passer l'examen sur un ordinateur. Cette structure est, si possible, proche du lieu de résidence des candidats. Les droits d'inscription à l'examen sont à la charge des candidats et à régler par carte bancaire internationale directement auprès de l'IBLCE® au moment de l'inscription en ligne. Si vous souhaitez que votre employeur prenne en charge vos frais d'inscription, il est nécessaire de voir les possibilités de règlement avec votre service de formation. Ces frais ne peuvent pas être pris en charge par le CREFAM 3.0. Pour information, les droits d'inscription à l'examen – à régler à IBLCE® – se montaient à 695 USD pour l'examen de 2025.

S'informer auprès de l'IBLCE®

Toutes les informations qui précèdent sont susceptibles d'être modifiées par l'IBLCE®. Pour tout renseignement sur l'examen, sur les critères permettant de s'inscrire, sur l'arrière-plan de formation ou sur les heures de pratique clinique spécifique, vous pouvez contacter la coordinatrice française de l'IBLCE®, Mme Chantal Audoin : france@iblce.org